Un nouveau arrêté portant révision des PPV

Abderrahim DERRAJI - 2016-11-21 22:54:07 - Vu sur pharmacie.ma

L'arrêté du Ministre de la Santé N° 2892-16 du 21 septembre 2016 modifiant et complétant l'arrêté no787-14 du 7 avril 2014 portant révision des prix publics de vente des médicaments princeps, génériques et bio-similaires commercialisés au Maroc a été publié le 17 novembre 2016 au bulletin officiel n° 6518. Les baisses de prix entreront en vigueur 2 mois après la publication de l'arrêté n°787-14. Cliquez sur le lien pour consulter la version arabe : lien